

ORDRE DU JOUR

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU LUNDI 27 JUIN 2022

ADMINISTRATION GENERALE

FONCTION PUBLIQUE

1. **Tableau des effectifs – Création de postes pour permettre le déroulement de carrière des agents et sécuriser notre organisation**
2. **Renouvellement de la carte Global Affaires souscrite à la Caisse d'Épargne Centre Loire pour le Directeur Général des Services (DGS) de la Communauté de communes du Grand Chambord**

EAU POTABLE

3. **Marché de services pour l'exploitation du service public de l'eau potable sur le territoire du Grand Chambord : validation de l'avenant n°1 et autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer l'avenant.**
4. **Décision modificative n°1 du budget AEP REGIE – Création d'une opération pour compte de tiers « Interconnexion AEP Muides-sur-Loire/Saint-Laurent-Nouan »**
5. **Décision modificative n°2 du budget AEP REGIE – Création de l'opération réglementaire « Interconnexion AEP Muides-sur-Loire/Saint-Laurent-Nouan »**
6. **Travaux d'interconnexion Muides-sur-Loire/Saint-Laurent-Nouan – Autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer la convention d'organisation temporaire de maîtrise d'ouvrage (COTMO)**
7. **Décision modificative n°3 du budget AEP REGIE : Ajustement de crédits permettant la signature du marché d'extension de réseau Chemin des acacias à Montlivault.**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

8. **Marché de services pour la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire du Grand Chambord : validation de l'avenant n°2 et n°3 et autorisation à donner à Monsieur le Président pour signer les avenants.**
9. **Décision modificative n°2 du budget Assainissement Collectif : Ajustement des crédits permettant la signature des avenants au marché de services pour la collecte et le traitement des eaux usées sur le territoire du Grand Chambord**
10. **Décision modificative n°3 du budget Assainissement Collectif : Ajustement de crédits permettant la signature du marché d'extension de réseaux Ruelle de la rue de l'Église à Saint-Laurent-Nouan et à Chemin des acacias à Montlivault.**
11. **Décision modificative n°4 du budget Assainissement Collectif : Travaux de renouvellement de canalisations d'Assainissement sur la commune de Bracieux.**
12. **Décision modificative n°5 du budget Assainissement Collectif : Mise en place d'appareils d'autosurveillance des réseaux d'assainissement.**
13. **Décision modificative n°6 du budget Assainissement Collectif : Réhabilitation des réseaux d'assainissements à Crouy-sur-Cosson.**

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

14. **Ajustement des conditions de cession au profit de la SAS MARIONNET suite à la délibération 041-196-2019 du 16 décembre 2019 ayant approuvé la vente de la parcelle cadastrée AC 252**

EQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES

EQUIPEMENTS NAUTIQUES

15. **Centre aquatique du Grand Chambord - rapport annuel du concessionnaire - exercice 2021**

EQUIPEMENTS SPORTIFS

16. **Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour acquérir la parcelle d'assise des terrains de tennis couverts situés à Huisseau-sur-Cosson**
17. **Construction d'un gymnase tempéré et d'un dojo attenant à Bracieux dans le cadre d'une procédure de marché global de performance**

SERVICES A LA POPULATION

18. **Autorisation à donner au Président pour la signature du Contrat Local de Santé – CLS**

ECOLE DE MUSIQUE

19. **Validation du règlement intérieur de l'école de musique intercommunale du Grand Chambord**
20. **Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'une convention d'objectifs avec les associations de musique du Grand Chambord.**
21. **Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'une convention d'objectifs avec « l'école intercommunale de musique de Vineuil Saint Claude »**

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

22. **Autorisation à donner à Monsieur le Président pour la signature d'un avenant à la convention Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI)**
23. **Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour signer un avenant n°01 au procès-verbal de mise à disposition du bâtiment « Maison de la Loire » situé 73 rue nationale à Saint-Dyé-sur-Loire avec la commune.**
24. **Autorisation à donner à Monsieur le Président (ou son représentant dûment habilité) pour signer une convention d'objectifs et d'occupation avec l'Association « Maison de la Loire du Loir-et-Cher »**

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU PRÉSIDENT